

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à : Imaginales / Ville d'Épinal - BP 328 - 88008 Épinal Cedex

Date limite d'inscription : 1^{er} mars 2017 // Date de décision finale : 15 mars 2017

Raison sociale :

Dossier suivi par :

Nom du stand (pour signalétique) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe / mobile :

Email :

Site internet / réseaux sociaux :

Secteur d'activité :

Type de produits présentés :

Genres représentés :

- | | | | |
|---|--------------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> Fantasy | <input type="checkbox"/> Fantastique | <input type="checkbox"/> Science-fiction | <input type="checkbox"/> Anticipation |
| <input type="checkbox"/> Roman historique | <input type="checkbox"/> Bit lit | <input type="checkbox"/> Jeunesse | <input type="checkbox"/> Contes et légendes |

Nouveautés présentées :

Auteurs / illustrateurs invités sur le stand :

Décoration du stand (description, photos...) :

Numéro d'identification RCS, RM (joindre impérativement un justificatif autorisant la vente) :

Adresse de facturation (si différente) :

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR

- ce bulletin d'inscription dûment complété ;
- un justificatif autorisant la vente ;
- le détail des frais de participation dûment complété et signé ;
- la fiche d'informations pratiques dûment signée ;
- un chèque du montant total TTC des frais de participation établi à l'ordre de RR Manifestations Spinaliennes.

La présente inscription ne deviendra effective et définitive que lorsque le participant aura reçu de l'organisateur une confirmation par mail et qu'il se sera acquitté de ses frais de participation.

FRAIS DE PARTICIPATION

	TARIFS
LOCATION STAND (tous les emplacements proposés sont couverts)	
BULLE DU LIVRE (ou BULLE DU JEU) [sauf dérogation de l'organisation, espace réservé à la vente de produits liés au monde du livre (ou du jeu)]	
<input type="checkbox"/> emplacement 3m x 2m	420 €
<input type="checkbox"/> mètre supplémentaire	180 € x
(dans la limite de 3 mètres supplémentaires maximum)	
PARC DU COURS	
<input type="checkbox"/> emplacement 3m x 3m	380 €
<input type="checkbox"/> emplacement 5m x 5m	600 €
<input type="checkbox"/> emplacement 2m x 5m	300 €
MATÉRIEL	
2 tables par stand	
<input type="checkbox"/> table(s) supplémentaire(s) :	20 € x
2 chaises par stand	
<input type="checkbox"/> chaise supplémentaire (dans la limite des stocks disponibles) x	GRATUIT
<input type="checkbox"/> badge(s) :	1,25 € x
<input type="checkbox"/> Pass parking exposant (à retirer à l'accueil)	
N° plaque d'immatriculation :	GRATUIT
	TOTAL HT
	TVA 20%
	TOTAL TTC

Chèque (à l'ordre de RR Manifestations Spinaliennes)

N° de la banque daté du

Virement (les coordonnées bancaires vous seront communiquées si votre inscription est retenue)

Date

Cachet

Signature

INFORMATIONS PRATIQUES EXPOSANTS

LIEU

Le festival a lieu dans le Parc du Cours qui se situe à côté du Parking du Champ de Mars.

La rue Gambetta longe le Parc du Cours et l'avenue de Provence longe le Champ de Mars.

DATES ET HORAIRES

Les Imaginales ont lieu du jeudi 18 au dimanche 21 mai 2017.

Votre présence est obligatoire les quatre jours aux horaires suivants :

Jedi : 10h00 – 19h00

Vendredi : 9h00 – 19h00

Samedi : 9h00 – 19h00

Dimanche : 9h00 – 19h00

MONTAGE

Le matériel sera mis à votre disposition à partir du jeudi matin 8h.

DÉMONTAGE

Le démontage s'effectuera le dimanche soir à partir de 19h (aucun démontage ne sera autorisé avant cette heure).

STAND

Les exposants seront placés par les organisateurs.

Nous mettons à votre disposition un emplacement, deux tables, deux chaises, l'accès à une prise électrique murale 220 volts (attention les boîtiers électriques ne se trouvent pas dans chaque stand : pensez à vous munir de rallonges) et un pass parking exposant (sur demande).

Nous vous demandons de vous munir du matériel dont vous auriez besoin (rallonges, multiprises, nappes, éclairage, décoration...) qui ne doit en aucun cas détériorer le support.

Les exposants s'engagent à ne

présenter que les produits pour lesquels ils ont été admis et à retirer de leur stand tout article jugé indésirable sur simple demande de l'organisation.

Il est interdit de céder ou sous-louer, même à titre gracieux, tout ou partie d'un stand sans l'accord de l'organisation.

SURVEILLANCE

Pendant les heures d'ouverture, chaque exposant doit assurer une présence permanente et reste responsable de son emplacement et de son contenu pendant la durée du festival. En conséquence, chaque exposant doit être assuré par ses propres moyens. En aucun cas, l'organisation ne peut être tenue responsable de la perte, la disparition, le vol, ou les dégradations des marchandises.

Pendant les heures de fermeture, la surveillance est assurée par un gardien accompagné d'un chien.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Vous pouvez stationner sur le parking exposant qui est gratuit (pass à retirer à l'accueil) et qui se situe sur le Champ de Mars au plus près du Parc du Cours.

A noter que la circulation et le stationnement sont interdits sur l'ensemble du Parc (seuls certains véhicules de l'organisation y auront accès).

L'accueil mettra à votre disposition du matériel pour vous aider au déchargement de vos marchandises au niveau du parking exposant.

RESTAURATION

Un espace restauration rapide est à votre disposition sous le chapiteau.

Si vous souhaitez y prendre vos repas, il faudra réserver votre menu par le biais des bons de commande qui vous seront remis sur place. Pour une meilleure fluidité à l'heure du déjeuner, il est recommandé de les déposer à l'espace restauration dans la matinée.

CONTACTS

• Imaginales / Ville d'Épinal
BP 328
88008 Epinal Cedex

• Responsable commerciale
03 29 29 15 07
severine.garnier@epinal.fr

Par la signature du présent dossier, l'exposant s'engage au strict respect des « informations pratiques » qu'il reconnaît avoir lues.

CACHET

À

Le

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »